



Collectif Pour une Réanimation à Manosque

FINI LES MANIPULATIONS... PLACE AUX EXPLICATIONS

UNE RÉA À MANOSQUE... VITAL POUR LE 04 ET SES CITOYENS

Le nouvel Hôpital de Manosque ouvre dans un mois. **L'ARH n'y a toujours pas autorisé la Réanimation** et il se dit toujours tout et n'importe quoi à ce sujet.

Cette posture de l'ARH est inacceptable. Elle bafoue à la fois l'expression Citoyenne (26.000 pétitionnaires), l'engagement des Elus et le Projet Médical d'Etablissement de la Communauté Médicale.

Nous avons décidé d'apporter les éclaircissements suivants afin de **mettre un terme à tout cela**.

1- Concurrence Réa Digne et Réa Manosque:

Elle n'a aucune raison d'exister car:

- **la seule Réanimation du 04 est à Digne (6 lits):** utilisée à plus de 130% elle n'accueille qu'exceptionnellement des Patients de Manosque. Le manque de place dans le 04 conduit à envoyer les Patients jusqu'à Nice, ce qui pose à la fois le problème du coût des transports et celui des moyens (SMUR, hélico)
- **le 04 à besoin de 14 lits de Réanimation** compte tenu de sa Population et de l'évolution de celle-ci. Il est donc **déficitaire à minima de 8 lits de Réa et de 5 lits de Soins Continus.**

2- "Réanimation Polyvalente" c'est quoi?

C'est une structure **encadrée par une Loi et des Décrets (2002-465 et 466 du 7 avril 2002)** qui nécessite une **autorisation de l'ARH.**

Une Réanimation prend en compte des "... *Patients présentant ou étant susceptibles de présenter plusieurs défaillances viscérales aiguës mettant directement en jeu le pronostic vital et impliquant le recours à des méthodes de suppléance*". Elle permet de mettre en œuvre des matériels spécifiques pour, par exemple, intuber et ventiler les Patients (des machines assurant à leur place des fonctions vitales) afin, dans un premier temps, de stabiliser leur état, puis soit améliorer celui-ci sur place, soit permettre leur transport vers des Réanimations ou des Services Spécialisés au sein d'autres hôpitaux.

Pour 100.000 Personnes, la loi prévoit des **Réanimations de 8 lits avec 4 lits de Soins Continus à minima**. La Société des Réanimations préconise autant de lits de Soins Continus que de Réa afin, au vu de l'amélioration de l'état de santé des Patients, de libérer plus rapidement ces derniers et accroître les possibilités d'accueil en Réa.

3- Réanimation Polyvalente de Manosque:

Les nouveaux locaux peuvent accueillir, en l'état et sans surcoût: 8 lits de Réanimation et 8 de Soins Continus.

Le service sera composé de:

- **Médecins: 7** habilités à prendre les gardes,
- **Infirmier(e): 10** (base de 1 pour 2,5 Patients),
- **Aide-Soignant(e): 6** (base de 1 pour 4 Patients),
- **Kiné: 1** par jour à minima,
- **Psychiatre ou Psychologue:** en avoir un proche

*Nota: le recrutement de ce Personnel ne posera aucun problème dans notre région car le futur hôpital et les Services qui le constitueront (dont la Réanimation) seront **très attractif pour d'excellents professionnels.***

4- Financement d'un tel Service:

Rappelons qu'un Service de Réanimation c'est:

- **une Mission impérative de santé pour les Populations** et pas une recherche de profits et de rentabilité,
- **la Sécurité Sociale qui le finance en totalité** via une T2A (Tarification A l'Activité) adaptée aux pathologies des Patients accueillis.

5- Intérêt d'un tel Service: la démonstration est faite qu'une Réanimation Polyvalente de 8 lits à Manosque:

- **ne pénalisera à aucun moment celle de Digne,**
- **évitera une perte de chance pour les Citoyens** du sud du 04 et du Haut Var,
- mettra le 04 et le Haut-Var au même niveau que les autres départements.
- permettra la **prise en compte des besoins des 119.000 Citoyens** du Bassin tout en anticipant son accroissement démographique et socio-économique.

De plus, si cette **structure est correctement calibrée** (population, Patients qui auraient relevé de la Réanimation, volume global d'activités de l'hôpital) et si l'ARH permet d'y **affecter les Personnels nécessaires** il est totalement infondé de laisser dire qu'elle puisse:

- pénaliser financièrement l'hôpital,
- être budgétivore au dépens d'autres Services

Cette mise au point **disqualifie les propos dogmatiques** d'opposants à la création de ce Service essentiel:

- **aux Populations,**
- **à la pérennité, à l'attractivité et au développement de l'hôpital,**
- **à l'aménagement harmonieux de notre département.**

ENSEMBLE NOUS L'AURONS CETTE RÉANIMATION

Manosque le 31 mars 2010

Contacts: Marie Fiorucci Chemin de Bucelle Lot. Les Vignes 04860 Pierrevert

Site Internet: <http://rea.manosque.free.fr>

Courriel: rea.manosque@free.fr

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.30.03.52.64